REPUBLIQUE DU CAMEROUN PAIX <u>- TRAVAIL -</u> PATRIE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT <u>SUPERIEUR</u>

SECRE<u>TARIAT G</u>ENERAL DIRECTION DE LA COORDINATION DES ACTI<u>VITES ACADEMI</u>QUES

SOUS-DIRE<u>CTION DES EQU</u>IVALENCES SERVICE <u>DES EQUIV</u>ALENCES



REPUBLIC OF CAMEROON PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRET<u>ARIAT GE</u>NERAL
DEPARTMENT FOR THE COORDINATION OF
ACAD<u>EMIC ACTIVI</u>TIES
SUB-DEPAR<u>TMENT OF EQU</u>IVALENCE
EQUIVALENCE SERVICE

EXTRAIT DE L'ARRETE N°25/01004/MINESUP/SG/DCAA/SDE DU 19 JUIN 2025 PORTANT EQUIVALENCES ACCORDEES PAR LA 117ème SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION NATIONALE D'EVALUATION DES FORMATIONS DISPENSEES A L'ETRANGER

N° 1/117/25

Article 1 : L'équivalence du : Baccalauréat de l'Enseignement

Secondaire Général, Série A4 (Lettres –

Philosophie (LVII))

Est accordée au : Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire

Série A4

Délivré le : 26/9/2017

Par : L'Office National des Examens et Concours

du Supérieur (ONECS) (TCHAD)

A : ABACHOUA ABASS

Né(e) le : 25 mars 1994 à Kousseri (CAMEROUN)

Pour le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur et par délégation Le Directeur de la Coordination des Activités Académiques